



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Lycée Montgérald
Adresse : Quartier Diaka Montgérald

97290 Le Marin

Pouvoir adjudicateur :

Mme THIMON Marie-Claude

Contact : Mme PIQUE Malika

Tel : 0696165150

Fax :

Email : malika.pique@ac-martinique.fr

Détail de la consultation - PAJI/26/00112 :

Type de produit : DF05 : Fournitures - Manuels scolaires - Documentation

Code CPV : 22112000-8 - Manuels scolaires

Objet : Fourniture, livraison et mise à disposition de manuels scolaires papier et numériques pour les années scolaires 2026/2028, inc

Descriptif :
ARTICLE 1. CONTEXTE
Le lycée MONTGERALD du Marin souhaite acheter des manuels scolaires et des licences numériques pour les professeurs et les élèves de la 2nde à la terminale pour les années scolaires 2026 à 2028.
ARTICLE 2. OBJET DU MARCHÉ
Le présent marché a pour objet la fourniture et livraison de manuels scolaires papier et numériques pour les élèves et enseignants.
Il s'agira donc pour le prestataire retenu sur la base de la liste des références de :
Respecter les quantités par manuels et par niveau
De livrer les manuels exemplarisés au lycée MONTGERALD
Dactiver les licences annuellement
De fournir un service d'assistance durant toute la durée du marché

TRANCHE FERME

ARTICLE 3 DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

3.1 DESCRIPTION DES PRESTATIONS A REALISER

Le prestataire retenu devra assurer les prestations suivantes :

Accès plateformes numériques

Assistance technique

Accompagnement/formation courte

Exigences manuels papier

La livraison des manuels scolaires devra se faire à l'adresse du lycée MONTGERALD aux horaires d'ouverture.

Les manuels papier devront être :

Format A4 ou équivalent

Impression couleur, reliure renforcée

Conformité programmes MEN

Livraison triée par classe, par matière et exemplarisés

Pour les manuels numériques :

Compatibilité : Windows, MacOS, Android, iOS

Accès ENT / intégration LTI

Mode hors-ligne conseillé

Activation groupée des licences

Conformité RGPD et hébergement UE

La livraison des manuels papiers est souhaitée avant le 16 mars 2026

L'activation licences numériques est souhaitée avant le 1er mars 2026

3.2 DECOMPOSITION DE LA MISSION :

ARTICLE 4 PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

La proposition méthodologique du candidat visera ainsi à détailler son offre afin de mener les missions identifiées et attendues. Un modèle de mémoire technique est joint au présent CCP.

ARTICLE 5- LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus sont les suivants :

1. Livrables ADMINISTRATIFS

1.1. Délais & planning

Planning détaillé des livraisons (papier et numérique).

Engagement contractuel sur les délais

1.2. Livrables pour les MANUELS PAPIERS

Fourniture physique des ouvrages

Manuels papier conformes aux programmes en vigueur et aux références précises demandées (ISBN)

Exemplaires neufs, dernière édition publiée.

Quantités exactes par niveau, discipline, série (généralistes et technologiques), classe.

1.3. Conditionnement & logistique

Conditionnement par matière / classe / enseignant

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix : 50 %
Valeur technique : 30 %
Références et expériences : 20 %

Consultation publiée du 13/01/2026 au 30/01/2026. Echéance le 30/01/2026 à 12h00 (Heure de Paris).

Publicité d'une consultation de marchés publics (Suite)

Détail de la consultation - PAJI/26/00112 (Suite) :

Descriptif :

Exemplarisation des manuels
Emballage résistant et sécurisé.
Etiquetage clair :
o Intitulé du manuel
o Éditeur
o Niveau
o Nombre d'exemplaires
1.4. Documents obligatoires de livraison
Bons de livraison détaillés (par lot / par discipline / par classe).
Inventaire exhaustif des ouvrages fournis
Compte-rendu de livraison (CRL) signé.
1.5. Garantie et service après-vente
Remplacement des ouvrages défectueux (couverture abîmée, erreurs d'impression, pages manquantes).
Reprise des erreurs de commandes imputables au titulaire.
Engagement de disponibilité des titres pendant toute la durée du marché afin d'éviter rupture éditeur.

2. Livrables pour les MANUELS NUMÉRIQUES

2.1. Licences numériques
Licences élèves individuelles (durée spécifiée 3 ans.)
Licences enseignants incluant le livre du professeur.
2.2. Intégration technique
Compatibilité GAR (Gestionnaire d'Accès aux Ressources).
Mise à disposition via IENT
Fourniture des métadonnées normalisées (format GAR).
Fourniture des informations techniques requises : URL d'accès, identifiants techniques, regroupements.
2.3. Preuves de mise à disposition
Accusé d'activation des licences (tableau des clés activées).
Tableau de suivi des attributions (élèves et enseignants).
Rapport de conformité GAR.
2.4. Documentation et supports
Guide utilisateur numérique pour enseignants.
Guide utilisateur élève simplifié.
Documentation pour l'administrateur ENT / chef d'établissement.
2.5. Support & assistance
Assistance technique pendant toute la durée du marché (SAV numérique).
Support en cas de problème d'accès ENT / GAR.
Assistance au déploiement initial (activation des licences, tests).
Médiation avec l'éditeur si défaut technique.

3. Livrables Suivi & reporting

Rapport annuel d'exécution du marché (suivi des livraisons papier et numériques).
Suivi des taux d'activation des licences.
Statistiques de consultation si proposées par l'éditeur

4. Engagements de continuité

Engagement sur la disponibilité commerciale des ouvrages pendant toute la durée du marché.
Garantie de continuité d'accès pour les manuels numériques (sans coupure).

Tranche optionnelle Fourniture des manuels conformes aux nouveaux programmes 2026

Objet de la tranche optionnelle

La présente tranche optionnelle porte sur la fourniture, livraison et mise à disposition des manuels scolaires papier et numériques mis à jour suite à l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de 2026 pour les disciplines et niveaux suivants :

Mathématiques
Enseignement général
Seconde générale (2de) Mathématiques
Première générale (1re) :
o Enseignement Scientifique
o Spécialité Mathématiques (1re spécialité)
Séries technologiques
Première STMG Mathématiques
Première ST2S Mathématiques
Terminale séries technologiques :
o Enseignement commun : Mathématiques

Espagnol
Enseignement général
Première générale (1re générale) Espagnol
Terminale générale (T générale) Espagnol
Histoire-Géographie
Enseignement général
Terminale générale (T générale) Histoire-Géographie

Prestations à fournir dans la tranche optionnelle

Manuels papier

Pour chaque discipline et niveau listés ci-dessus, le titulaire devra fournir :

Les nouveaux manuels conformes aux programmes 2026

Les exemplaires destinés aux élèves et aux enseignants

Les manuels conditionnés selon les exigences du CCTP (classe / matière / enseignant)

Inventaires détaillés, exemplarisation et bons de livraison

Manuels numériques

Pour chaque manuel :

Licences élèves

Licences enseignants (livre du professeur compris)

Compatibilité GAR + ENT régionaux

AJI - Gestion pour l'Education

58 avenue Saint Augustin

06200 Nice

Tel : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 04 98

contact@aji-france.com

Publicité d'une consultation de marchés publics (Suite)

Détail de la consultation - PAJI/26/00112 (Suite) :

Descriptif :

Assistance au déploiement des licences
Tableaux de suivi des activations
Documentation et preuves de conformité
Attestation que les manuels sont conformes aux nouveaux programmes officiels 2026
Guides d'utilisation (élèves / enseignants)
Documentation technique (ENT / GAR)

Conditions d'affermissement

La tranche optionnelle pourra être affermée dès :

La publication officielle des nouveaux programmes 2026

La décision du pouvoir adjudicateur d'acquiescer les nouveaux manuels

Une notification écrite adressée au titulaire

Aucune indemnité n'est due en cas de non-affermissement.

Délais d'exécution en cas d'affermissement

Manuels papier : livraison complète avant la rentrée scolaire 2026

Manuels numériques : activation au plus tard 10 jours après la rentrée

ARTICLE 6 - RESPECT DES CLAUSES CONTRACTUELLES

Les stipulations des documents contractuels du marché expriment l'intégralité des obligations des parties. Ces clauses prévalent sur celles qui figureraient sur tous les documents adressés par le candidat lors de sa réponse à la consultation, y compris sur d'éventuelles conditions générales de vente.

De même, le titulaire ne peut faire valoir, en cours d'exécution du marché, aucune nouvelle condition générale ou spécifique, sans l'accord exprès du Pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 7 FORME DE MARCHÉ

Le présent marché est un marché ordinaire passé par un pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 8 PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité décroissante dont seul fait foi l'exemplaire original conservé dans les archives de l'administration du pouvoir adjudicateur :

L'acte d'engagement (AE) ;

Le cahier des clauses particulières (CCP) ;

La décomposition du prix global et Bordereau de Prix Unitaire (BPU) ;

Le mémoire justificatif proposé

ARTICLE 9 LES OFFRES

Le dossier des offres devra comporter :

Une présentation du candidat et les références pour des prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années

Le devis dûment daté et signé

Un extrait de l'inscription au registre de commerce et des sociétés (K ou Kbis)

Une attestation de fourniture et de déclarations sociales et de paiements des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois.

ARTICLE 10 DURÉE DU MARCHÉ ET PRISE D'EFFET

La durée du marché est de 30 mois (hors période de validation) et comprend le délai d'exécution de chacune des étapes tel qu'indiqué par le titulaire dans l'acte d'engagement.

La durée du marché et le délai d'exécution doivent être indiqués dans l'ordre de service de démarrage.

Le présent marché commence à la date indiquée sur l'ordre de service de démarrage des prestations.

ARTICLE 11 SOUS-TRAITANCE

Le recours à la sous-traitance doit se faire dans les conditions prévues par l'article 114 du

Code des Marchés Publics.

ARTICLE 12 OBLIGATIONS DU TITULAIRE

Le titulaire devra être un professionnel connu pour son expertise. La preuve devra être faite de sa connaissance et de sa maîtrise dans le domaine précité.

Dans le cas où il sous-traiterait (groupement, co-traitant, sous-traitant), les mêmes exigences seront à exécuter à l'endroit du mandataire.

Les prestations se déroulent conformément aux dispositions du présent cahier des clauses particulières. Le titulaire prend toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution des prestations.

ARTICLE 13 GARANTIE DE CONFIDENTIALITÉ

Le titulaire est tenu au secret professionnel pour tout ce qui a trait aux informations et documents recueillis au cours de l'exécution des prestations.

L'obligation de confidentialité s'impose au titulaire comme à ses sous-traitants éventuels. Elle s'applique à toutes les informations qu'il a recueillies à l'occasion du présent marché.

Cette obligation s'applique au contenu des documents et des informations qui seraient transmis au titulaire à l'occasion du présent marché.

Elle s'étend également à tous les renseignements de quelque nature et sur quelque support que ce soit dont le titulaire et ses préposés auraient eu connaissance dans le déroulement du marché.

ARTICLE 14 CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront appréciées selon 3 critères :

Article 7 Critères d'attribution

1. Prix : 50 %

2. Valeur technique : 30 %

Sous-détail qualitatif :

2.1 Logistique & délais (10%)

Organisation, planning, marge de sécurité, capacité à livrer dans les temps.

2.2 Gestion des licences & compatibilité ENT (10%)

Activation groupée, assistance, intégration LTI/ENT, accès hors-ligne.

2.3 Support et assistance (5%)

Disponibilité, délais de réponse, modalités de contact.

2.4 Engagements environnementaux (5%)

Papier certifié, impression éco-responsable, emballages réduits, recyclage.

3. Références et expérience : 20 %

Références dans d'autres EPLE (10 %)

Expérience en dispositifs numériques éducatifs (10 %)

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- 1GNRAL.pdf

- 1ST2S.pdf

- 1STMG.pdf

- 2nde.pdf

- AE.pdf

- BPU.pdf

AJI - Gestion pour l'Education

58 avenue Saint Augustin

06200 Nice

Tel : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 04 98

contact@aji-france.com

Publicité d'une consultation de marchés publics (Suite)

Détail de la consultation - PAJI/26/00112 (Suite) :

Descriptif :

- CCP161225.pdf
- DQE.pdf
- MODELE MT.pdf
- RC.pdf
- TST2S.pdf
- TSTMG.pdf

Transmission des offres :

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Ceci n'est pas un
certificat de publication